

COMMUNE DE SAINT-BROLADRE
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2025**

L'an Deux mille vingt-cinq, le neuf du mois de juillet à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Saint-Broladre, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-François GOBICHON, maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-François GOBICHON, Maire, M. André DUBOURG, Mme Delphine COLUSSI, M. Gwendal LECOINTRE AUGAGNEUR, Mme Francine LOUET, Adjoints, M. Maurice ROBIDOU, Mme Chantal GLE, Mme Françoise MOUCHEL, M. Guy VIDELOUP, Mme CHARMEUX M. Yves BIGOT, Mme Chantal JOLY, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : M. Yves BIGOT

Absent excusé : M. Dominique FOURRIER (a donné procuration de vote à Mme Françoise MOUCHEL)

Date d'envoi de la convocation : 2 juillet 2025

Absent : M. Daniel BONHOMME

Nombre de membres en exercice : 14 **nombre de Présents** : 12 **nombre de Votants** : 13

**DELIBERATION 64/2025 – 7.5 ELABORATION DU PLAN DE GESTION DE
L'ESPACE NATUREL ET SENSIBLE LABELLISE DE LA VALLEE DU
RISCOP – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT**

Monsieur Le Maire rappelle que par délibération n°93/2024 en date du 20 novembre 2024, le Conseil Municipal, a retenu le cabinet BIOTOPE, pour la réalisation du plan de gestion du site de la Vallée du Riscop, pour un montant de 15 223 € HT soit 18 267.60 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** une subvention à hauteur de 50%, auprès du Département d'Ille et Vilaine, pour la réalisation du plan de gestion de l'Espace Naturel et Sensible labellisé de la Vallée du Riscop, dont le coût s'élève à 15 223 € HT.
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Certifiée exécutoire la délibération,
Après notification ou publication le 16 juillet 2025
et transmission en Préfecture, le 16 juillet 2025
Affaire inscrite à l'ordre du jour.

Fait et délibéré à Saint-Broladre, le 9 juillet 2025

Le Maire

Jean-François GOBICHON

Le Secrétaire de Séance
Yves BIGOT